

2021



Rapport de gestion

Exercice 2021

Pour les six mois clos le 30 septembre 2020



STINGRAY

TABLE DES MATIÈRES

Survol	2	Résultats financiers des périodes closes les 30 septembre 2020 et 2019	6
Principaux indicateurs de rendement	2	Rendement des secteurs d'activité	9
Faits saillants des résultats financiers et des activités	2	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les périodes closes les 30 septembre 2020 et 2019	14
Principales informations financières consolidées	4		
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	5		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2020 et 2019 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2020. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 4 novembre 2020. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2020 et 2019.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2020, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles démontrent la rentabilité nette de ses activités principales. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés et que les flux de trésorerie disponibles ajustés par action constituent des mesures importantes pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Ces mesures démontrent la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma sont des mesures importantes pour évaluer l'importance de la dette au regard de l'état de la situation financière de la société. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

SURVOL

La société montréalaise Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) est un chef de file de la musique, des médias et de la technologie qui compte plus de 1 200 salariés à l'échelle mondiale. Stingray propose un vaste éventail de produits et services haut de gamme destinés aux consommateurs et aux entreprises, dont des chaînes télévisées audio et 4K ultra-HD, plus de 100 stations de radio, des services de vidéo sur demande par abonnement, des produits de karaoké, des solutions d'affichage numérique, des services de diffusion musicale pour espaces commerciaux, et des applications musicales qui ont été téléchargées à plus de 150 millions de reprises. Quelque 400 millions d'abonnés (ou utilisateurs) dans 156 pays utilisent les produits et services de Stingray.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT¹⁾

Trimestre clos le 30 septembre 2020 (le « deuxième trimestre de 2021 » ou « T2 2021 »)

64,3 M\$ ▼ 16,0 % par rapport au T2 2020 Produits	16,3 M\$ ou 0,22 \$ par action Bénéfice net ajusté	22,9 M\$ ▲ 21,9 % par rapport au T2 2020 Flux de trésorerie disponibles ajustés Ou 0,31 \$ par action
31,2 M\$ ▲ 12,6 % par rapport au T2 2020 BAIIA ajusté	11,9 M\$ ou 0,16 \$ par action Bénéfice net	25,4 M\$ ▲ 34,1 % par rapport au T2 2020 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation Ou 0,34 \$ par action

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2020

Comparaison avec le trimestre clos le 30 septembre 2019 (le « deuxième trimestre de 2020 » ou « T2 2020 ») :

- Les produits ont diminué de 16,0 % pour atteindre 64,3 millions de dollars, comparativement à 76,6 millions de dollars, ce qui s'explique avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio .
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a augmenté de 12,6 % pour s'établir à 31,2 millions de dollars, comparativement à 27,7 millions de dollars. Le BAIIA ajusté¹⁾ par secteur s'est chiffré à 18,9 millions de dollars ou 48,2 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 13,1 millions de dollars ou 52,2 % des produits pour le secteur Radio et à (0,9) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 11,9 millions de dollars (0,16 \$ par action) a été inscrit, comparativement à 5,2 millions de dollars (0,07 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ a atteint 16,3 millions de dollars (0,22 \$ par action), contre 12,4 millions de dollars (0,16 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 34,1 % pour atteindre 25,4 millions de dollars, comparativement à 19,0 millions de dollars.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ se sont chiffrés à 22,9 millions de dollars, ou 0,31 \$ par action, comparativement à 18,8 millions de dollars, ou 0,25 \$ par action, en hausse de 21,9 %.
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾ pro forma s'est établi à 2,77 fois.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 1 et 5.

Faits saillants des activités

- Au cours du premier semestre de l'exercice 2021, les économies et les marchés financiers à l'échelle mondiale ont été pris de court par l'éclosion fulgurante de la maladie à coronavirus (la « COVID-19 »). Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie était une pandémie. Les autorités gouvernementales des quatre coins du monde ont pris des mesures afin de freiner la propagation de la COVID-19, y compris la fermeture des entreprises jugées non essentielles et des mesures de distanciation sociale. L'incidence concrète sur la société a d'abord été constatée dans le secteur Radio vers la fin du quatrième trimestre de 2020 alors que beaucoup d'entreprises locales jugées non essentielles ont été forcées de rester fermées temporairement, ce qui s'est traduit par une diminution des revenus publicitaires et autres produits connexes. Au début de la crise, la direction de la société a pris la décision de mettre en place des mesures importantes de rationalisation des coûts, lesquelles, avec la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), ont permis de maintenir une situation financière solide. Le secteur Radio de la société et, dans une moindre mesure, son secteur Diffusion et musique pour entreprises ont été touchés au cours du premier trimestre de 2021. Au deuxième trimestre de 2021, bien que les répercussions de la crise aient continué à se faire sentir, la société a constaté des améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire dans le secteur Radio, à mesure que les provinces levaient les restrictions visant la distanciation sociale. La direction s'attend à ce que la situation continue de s'améliorer à mesure que les entreprises locales reprennent leurs activités normales. La mesure dans laquelle la COVID-19 continue à avoir une incidence sur les activités de la société dépendra des développements futurs, qui sont incertains et qui ne peuvent être prévus pour le moment. La société aura pour priorité de continuer à surveiller étroitement sa situation de trésorerie et de contrôler ses charges d'exploitation tout en saisissant les occasions de croissance qui s'offrent à elle.
- Le 4 novembre 2020, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2020 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2020.
- Le 9 octobre 2020, la société a annoncé qu'elle avait réussi à augmenter et à prolonger ses facilités de crédit existantes, lui permettant d'obtenir des liquidités additionnelles pour ses opérations et ses activités de fusion et acquisition ainsi que des modalités améliorées. Ces facilités de crédit de 420 millions de dollars sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 325,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme de 75,0 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2023, et de l'emprunt à terme de 20 millions de dollars préexistant, arrivant à échéance en mai 2021. Les nouvelles modalités permettent l'obtention de crédit supplémentaire pouvant atteindre 100 millions de dollars sur demande, sous réserve de conditions prédéterminées. La dette subordonnée préexistante de 40 millions de dollars arrivant à échéance en octobre 2023 et les nouvelles facilités de crédit décrites ci-dessus représentent une flexibilité totale d'un maximum de 560 millions de dollars.
- Le 30 septembre 2020, la société a annoncé la conclusion d'une entente visant des solutions médias en magasin avec la chaîne de rôtisseries préférée des Américains, Boston Market. L'accord vise l'offre de solutions d'affichage numérique en salle à manger et pour commande à l'auto, notamment des menus numériques de pointe, dans les 344 restaurants de la chaîne aux États-Unis. Ces innovations emballantes feront vivre une expérience immersive aux clients et aux employés de Boston Market.
- Le 30 septembre 2020, la société a annoncé la conclusion d'une entente avec Space Factory Media, dont le siège social est situé en Californie, visant l'offre sur le marché américain de ses solutions musicales en magasin, de ses expériences numériques et de ses outils de connaissance du consommateur propulsés par intelligence artificielle destinés aux marques et aux entreprises. À une époque où les attentes des marques envers les expériences multimédias sont de plus en plus élevées, ce nouveau partenariat donnera aux entreprises l'accès à une offre multiplateforme exhaustive qui leur permettra de tisser des liens encore plus forts avec le consommateur. L'entente comprend également une option d'acquisition exclusive de Space Factory Media par Stingray à un prix d'achat prédéterminé.
- Le 23 septembre 2020, la société a annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») avait approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle Stingray est autorisée à racheter un maximum de 3 485 155 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes au 21 septembre 2020. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais un exemplaire du formulaire 12 de la TSX en communiquant avec la société.
- Le 4 août 2020, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende a été versé le 15 septembre 2020 aux actionnaires inscrits le 31 août 2020.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 1 et 5.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois				6 mois			
	30 sept. 2020		30 sept. 2019		30 sept. 2020		30 sept. 2019	
	T2 2021		T2 2020		Cumul 2021		Cumul 2020	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
Produits	64 294	100,0 %	76 573	100,0 %	116 587	100,0 %	157 010	100,0 %
Charges d'exploitation	34 669	54,0 %	49 953	65,2 %	62 963	54,0 %	100 254	63,8 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	9 577	14,9 %	10 343	13,5 %	19 100	16,4 %	20 655	13,1 %
Charges financières (produits financiers), montant net ¹⁾	2 774	4,3 %	6 362	8,3 %	7 375	6,3 %	13 742	8,8 %
Variation de la juste valeur des placements	461	0,7 %	(188)	(0,2) %	1 353	1,2 %	145	0,1 %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	271	0,4 %	2 440	3,2 %	(126)	(0,1) %	3 887	2,5 %
Bénéfice avant impôts	16 542	25,7 %	7 663	10,0 %	25 922	22,2 %	18 327	11,7 %
Impôts	4 654	7,2 %	2 479	3,2 %	7 013	6,0 %	3 960	2,5 %
Bénéfice net	11 888	18,5 %	5 184	6,8 %	18 909	16,2 %	14 367	9,2 %
BAIIA ajusté²⁾	31 156	48,5 %	27 671	36,1 %	56 637	48,6 %	58 836	37,5 %
Bénéfice net ajusté²⁾	16 311	25,4 %	12 416	16,2 %	29 820	25,6 %	29 103	18,5 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	25 406	39,5 %	18 952	24,8 %	63 399	54,4 %	45 250	28,8 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés²⁾	22 861	35,6 %	18 756	24,5 %	40 906	35,1 %	39 343	25,1 %
Dette nette²⁾	328 145	–	353 746	–	328 145	–	353 746	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma²⁾³⁾	2,77x	–	2,95x	–	2,77x	–	2,95x	–
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,16	–	0,07	–	0,26	–	0,19	–
Bénéfice net ajusté par action – de base ²⁾	0,22	–	0,16	–	0,41	–	0,38	–
Bénéfice net ajusté par action – dilué ²⁾	0,22	–	0,16	–	0,40	–	0,38	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base	0,35	–	0,25	–	0,86	–	0,59	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués	0,34	–	0,25	–	0,86	–	0,59	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base ²⁾	0,31	–	0,25	–	0,56	–	0,52	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués ²⁾	0,31	–	0,25	–	0,55	–	0,52	–
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	39 169	60,9 %	38 742	50,6 %	75 116	64,4 %	76 089	48,5 %
Radio	25 125	39,1 %	37 831	49,4 %	41 471	35,6 %	80 921	51,5 %
Produits	64 294	100,0 %	76 573	100,0 %	116 587	100,0 %	157 010	100,0 %
Produits par région								
Canada	39 710	61,8 %	52 723	68,9 %	67 767	58,1 %	108 830	69,3 %
États-Unis	10 091	15,7 %	9 035	11,8 %	20 393	17,5 %	18 176	11,6 %
Autres pays	14 493	22,5 %	14 815	19,3 %	28 427	24,4 %	30 004	19,1 %
Produits	64 294	100,0 %	76 573	100,0 %	116 587	100,0 %	157 010	100,0 %

1) Les intérêts payés durant le T2 2021 ont été de 2,9 millions de dollars (4,5 millions de dollars au T2 2020).

2) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 1 et, pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 5.

3) Le BAIIA ajusté pro forma est calculé selon le BAIIA ajusté des douze derniers mois de la société (115,9 millions de dollars; 108,5 millions de dollars pour le T2 2020), en plus des synergies et le BAIIA ajusté sur une base pro forma pour les mois précédant les acquisitions qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats (2,5 millions de dollars; 8,2 millions de dollars pour le T2 2020). Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 1 et, pour un rapprochement du BAIIA ajusté avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 5.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 1.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2020 T2 2021	30 sept. 2019 T2 2020	30 sept. 2020 Cumul 2021	30 sept. 2019 Cumul 2020
Bénéfice net	11 888	5 184	18 909	14 367
Charges financières (produits financiers), montant net	2 774	6 362	7 375	13 742
Variation de la juste valeur des placements	461	(188)	1 353	145
Impôts	4 654	2 479	7 013	3 960
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 976	2 989	5 677	5 811
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 413	1 419	2 825	2 790
Amortissement d'immobilisations incorporelles	5 188	5 935	10 598	12 054
Rémunération fondée sur des actions	219	257	385	505
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 312	794	2 628	1 575
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	271	2 440	(126)	3 887
BAIIA ajusté	31 156	27 671	56 637	58 836
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(4 340)	(5 767)	(7 678)	(11 962)
Impôts	(4 654)	(2 479)	(7 013)	(3 960)
Amortissement d'immobilisations corporelles et radiations	(2 976)	(2 989)	(5 677)	(5 811)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 413)	(1 419)	(2 825)	(2 790)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux avantages tangibles exigés par le CRTC, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	(1 462)	(2 601)	(3 624)	(5 210)
Bénéfice net ajusté	16 311	12 416	29 820	29 103

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2020 T2 2021	30 sept. 2019 T2 2020	30 sept. 2020 Cumul 2021	30 sept. 2019 Cumul 2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	25 406	18 952	63 399	45 250
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 209)	(1 459)	(1 912)	(3 072)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(212)	(292)	(470)	(811)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 671)	(1 559)	(3 223)	(3 082)
Intérêts payés	(2 912)	(4 493)	(6 599)	(9 473)
Remboursement d'obligations locatives	(1 443)	(1 303)	(2 657)	(2 398)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	6 530	6 143	(4 882)	8 271
Perte non réalisée sur change	(1 899)	327	(2 624)	771
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	271	2 440	(126)	3 887
Flux de trésorerie disponibles ajustés	22 861	18 756	40 906	39 343

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette :

(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2020	31 mars 2020	30 sept. 2019
Facilités de crédit	299 361	324 123	312 541
Dette subordonnée	39 690	39 640	49 589
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 906)	(2 512)	(8 384)
Dette nette	328 145	361 251	353 746

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2020 ET 2019

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)	6 mois		Variation (en %)
	T2 2021	T2 2020		Cumul 2021	Cumul 2020	
Produits par région						
Canada	39 710	52 723	(24,7)	67 767	108 830	(37,7)
États-Unis	10 091	9 035	11,7	20 393	18 176	12,2
Autres pays	14 493	14 815	(2,2)	28 427	30 004	(5,3)
Produits	64 294	76 573	(16,0)	116 587	157 010	(25,7)

Échelle mondiale

Les produits du deuxième trimestre de 2021 ont diminué de 12,3 millions de dollars, ou 16,0 %, pour se chiffrer à 64,3 millions de dollars, en comparaison de 76,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2020. Cette diminution s'explique avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises, contrebalancée en partie par l'acquisition de Marketing Sensorial México (« MSM ») et de Chatter Research Inc.

Les produits du cumul 2021 ont diminué de 40,4 millions de dollars, ou 25,7 %, pour atteindre 116,6 millions de dollars, en comparaison de 157,0 millions de dollars pour le cumul 2020. Cette diminution s'explique avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises et par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique, contrebalancées en partie par l'acquisition de MSM et de Chatter Research Inc. et la hausse des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises.

Canada

Les produits générés au Canada ont diminué de 13,0 millions de dollars, ou 24,7 %, passant de 52,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 à 39,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Pour le cumul 2021, les produits générés au Canada ont diminué de 41,0 millions de dollars, ou 37,7 %, pour se fixer à 67,8 millions de dollars, par rapport à 108,8 millions de dollars pour le cumul 2020. Les diminutions s'expliquent avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises, et par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 1,1 million de dollars, ou 11,7 %, pour atteindre 10,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, comparativement à 9,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Pour le cumul 2021, les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 2,2 millions de dollars, ou 12,2 %, pour se fixer à 20,4 millions de dollars, par rapport à 18,2 millions de dollars pour le cumul 2020. Les hausses s'expliquent surtout par la croissance interne liée aux abonnements en streaming et la hausse des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises.

Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 14,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, en baisse de 0,3 million de dollars, ou 2,2 %, comparativement à ceux de 14,8 millions de dollars inscrits au deuxième trimestre de 2020. La baisse découle principalement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits et d'une diminution des abonnements, contrebalancées en partie par l'acquisition de MSM.

Pour le cumul 2021, les produits générés dans les autres pays ont diminué de 1,6 million de dollars, ou 5,3 %, pour se fixer à 28,4 millions de dollars, par rapport à 30,0 millions de dollars pour le cumul 2020. Cette diminution s'explique surtout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, contrebalancée en partie par l'acquisition de MSM.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont diminué de 15,3 millions de dollars, ou 30,6 %, passant de 50,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 à 34,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Pour le cumul 2021, les charges d'exploitation ont diminué de 37,3 millions de dollars, ou 37,2 %, pour s'établir à 63,0 millions de dollars, par rapport à 100,3 millions de dollars pour le cumul 2020. Les diminutions s'expliquent avant tout par la réception de montants en vertu de la SSUC et d'autres subventions (8,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021 et 18,0 millions de dollars pour le cumul 2021), afin de réduire les coûts d'exploitation et les charges variables, en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio.

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 31,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, contre 27,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, soit une hausse de 3,5 millions de dollars, ou 12,6 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 48,5 %, contre 36,1 % au deuxième trimestre de 2020. La hausse du BAIIA ajusté est essentiellement attribuable à la SSUC et à d'autres subventions et à la diminution des coûts d'exploitation, contrebalancées en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

Pour le cumul 2021, le BAIIA ajusté a diminué de 2,2 millions de dollars, ou 3,7 %, pour se fixer à 56,6 millions de dollars, par rapport à 58,8 millions de dollars pour le cumul 2020. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 48,6 %, contre 37,5 % pour le cumul 2020. La diminution du BAIIA ajusté est essentiellement attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, contrebalancée en partie par la SSUC et d'autres subventions et par la diminution des coûts d'exploitation.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Au deuxième trimestre de 2021, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 0,7 million de dollars, ou 7,4 %, pour se chiffrer à 9,6 millions de dollars, contre 10,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Pour le cumul 2021, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 1,6 million de dollars, ou 7,5 %, pour s'établir à 19,1 millions de dollars, contre 20,7 millions de dollars pour le cumul 2020. Ces diminutions sont principalement attribuables au nombre moindre d'immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges financières (produits financiers), montant net

Le montant net des charges financières pour le deuxième trimestre de 2021 a diminué de 3,6 millions de dollars, ou 56,4 %, pour s'établir à 2,8 millions de dollars, contre 6,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2020. La diminution est principalement attribuable à un profit de change et aux profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, contrebalancés en partie par la variation négative de la juste valeur des contreparties éventuelles.

Pour le cumul 2021, le montant net des charges financières a diminué de 6,3 millions de dollars, ou 46,3 %, pour s'établir à 7,4 millions de dollars, par rapport à 13,7 millions de dollars pour le cumul 2020. La diminution est principalement attribuable à un profit de change, aux profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et à la diminution des charges d'intérêts.

Variation de la juste valeur des placements

Une perte liée à la juste valeur de 0,5 million de dollars a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2021, comparativement à un profit de 0,2 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2020. Pour le cumul 2021, une perte liée à la juste valeur de 1,4 million de dollars a été comptabilisée, comparativement à 0,1 million de dollars pour le cumul 2020. La variation a trait à la conversion en dollars canadiens d'un placement libellé en dollars américains.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 1 et 5.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2021	T2 2020	Variation (en %)	Cumul 2021	Cumul 2020	Variation (en %)
Coûts d'acquisition	248	405	(38,8)	530	466	13,7
Frais juridiques	244	1 672	(85,4)	(536)	3 026	(117,7)
Charges de restructuration et autres charges	(221)	363	(160,9)	(120)	395	(130,4)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	271	2 440	(88,9)	(126)	3 887	(103,2)

Au deuxième trimestre de 2021 et pour le cumul 2021, un profit lié aux charges de restructuration et autres charges a été comptabilisé en raison de la reprise d'une provision pour indemnités de fin de contrat de travail attribuable à un changement d'estimation survenu au cours du trimestre considéré.

Pour le cumul 2021, un profit lié aux frais juridiques a été comptabilisé en raison de la reprise d'une provision pour honoraires attribuable à un changement d'estimation survenu au cours du trimestre considéré.

Au deuxième trimestre de 2020 et pour le cumul 2020, les frais juridiques ont été plus élevés en raison d'un litige concernant les brevets avec Music Choice, lequel a été réglé au quatrième trimestre de 2020.

Impôts

Une charge d'impôts de 4,7 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat global au deuxième trimestre de 2021, en comparaison de 2,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 28,1 % pour le deuxième trimestre de 2021, en comparaison de 32,3 % pour le deuxième trimestre de 2020. La variation du taux d'impôt effectif s'explique d'abord et avant tout par l'importance relative des différences permanentes comparativement au bénéfice net avant impôts.

Une charge d'impôts de 7,0 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat global pour le cumul 2021, en comparaison de 4,0 millions de dollars pour le cumul 2020. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,1 % pour le cumul 2021, en comparaison de 21,6 % pour le cumul 2020. La variation du taux d'impôt effectif s'explique d'abord et avant tout par la baisse du taux d'impôt des sociétés de l'Alberta au premier trimestre de 2020, laquelle a réduit les passifs d'impôt différé.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Un bénéfice net de 11,9 millions de dollars (0,16 \$ par action) a été inscrit au deuxième trimestre de 2021, comparativement à 5,2 millions de dollars (0,07 \$ par action) au deuxième trimestre de 2020. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des résultats d'exploitation, à la comptabilisation d'un profit de change, à la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et à la diminution des frais juridiques, contrebalancées en partie par la hausse des impôts sur le résultat.

Un bénéfice net de 18,9 millions de dollars (0,26 \$ par action) a été inscrit pour le cumul 2021, comparativement à 14,4 millions de dollars (0,19 \$ par action) pour le cumul 2020. Cette hausse est essentiellement attribuable à la comptabilisation d'un profit de change, à la diminution des frais juridiques et à la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, contrebalancées en partie par la hausse des impôts sur le résultat et la diminution des résultats d'exploitation.

Bénéfice net ajusté¹⁾ et bénéfice net ajusté par action¹⁾

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 16,3 millions de dollars (0,22 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 12,4 millions de dollars (0,16 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2020. La hausse reflète essentiellement la progression des résultats d'exploitation et la comptabilisation d'un profit de change, contrebalancées en partie par la hausse des impôts sur le résultat et la variation négative de la juste valeur des contreparties éventuelles.

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 29,8 millions de dollars (0,40 \$ par action) pour le cumul 2021, comparativement à 29,1 millions de dollars (0,38 \$ par action) pour le cumul 2020. La hausse reflète essentiellement la comptabilisation d'un profit de change et la diminution des charges d'intérêts, contrebalancées en partie par la diminution des résultats d'exploitation et la hausse des impôts sur le résultat.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 1 et 5.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2021	T2 2020	Variation (en %)	Cumul 2021	Cumul 2020	Variation (en %)
Produits	39 169	38 742	1,1	75 116	76 089	(1,3)
Charges d'exploitation	20 273	23 510	(13,8)	35 853	46 249	(22,5)
BAIIA ajusté¹⁾	18 896	15 232	24,1	39 263	29 840	31,6
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	48,2 %	39,3 %	22,7	52,3 %	39,2 %	33,3

Produits

Au deuxième trimestre de 2021, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 0,5 million, ou 1,1 %, passant de 38,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 à 39,2 millions de dollars. Cette hausse s'explique surtout par l'acquisition de MSM et de Chatter Research Inc. et par l'augmentation des produits publicitaires, contrebalancées en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

Pour le cumul 2021, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont diminué de 1,0 million de dollars, ou 1,3 %, pour s'établir à 75,1 millions de dollars, par rapport à 76,1 millions de dollars pour le cumul 2020. Cette diminution s'explique surtout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits et la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique, contrées en partie par l'acquisition de MSM et de Chatter Research Inc., la hausse des produits publicitaires et l'incidence positive du change.

BAIIA ajusté¹⁾

Au deuxième trimestre de 2021, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 3,7 millions de dollars, ou 24,1 %, pour s'établir à 18,9 millions de dollars, comparativement à 15,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Pour le cumul 2021, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 9,3 millions de dollars, ou 31,6 %, pour s'établir à 39,2 millions de dollars, comparativement à 29,9 millions de dollars pour le cumul 2020. Les augmentations s'expliquent surtout par la SSUC et par la diminution des coûts d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 1 et 5.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2021	T2 2020	Variation (en %)	Cumul 2021	Cumul 2020	Variation (en %)
Produits	25 125	37 831	(33,6)	41 471	80 921	(48,8)
Charges d'exploitation	12 005	24 116	(50,2)	22 590	49 379	(54,3)
BAIIA ajusté¹⁾	13 120	13 715	(4,3)	18 881	31 542	(40,1)
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	52,2 %	36,3 %	44,0	45,5 %	39,0 %	16,8

Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestre ont tendance à être les plus élevés et ceux du deuxième et du quatrième trimestre, les plus faibles au cours d'un exercice. Toutefois, pour l'exercice 2021, il est attendu que les produits du secteur Radio ne suivent pas les grandes tendances historiques en raison de l'incidence de l'actuelle pandémie de COVID-19.

Les produits du secteur Radio se sont établis à 25,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021 contre 37,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2020, ce qui représente une baisse de 12,7 millions de dollars, ou 33,6 %. Pour le cumul 2021, les produits du secteur Radio ont enregistré une baisse de 39,4 millions de dollars, ou 48,8 %, pour se chiffrer à 41,5 millions de dollars, contre 80,9 millions de dollars pour le cumul 2020. Ces baisses s'expliquent surtout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

BAIIA ajusté¹⁾

Au deuxième trimestre de 2021, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 0,6 million de dollars, ou 4,3 %, pour s'établir à 13,1 millions de dollars, comparativement à 13,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Pour le cumul 2021, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 12,6 millions de dollars, ou 40,1 %, pour s'établir à 18,9 millions de dollars, comparativement à 31,5 millions de dollars pour le cumul 2020. Ces diminutions sont surtout attribuables à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, contrebalancée en partie par la SSUC et d'autres subventions et par la baisse des coûts d'exploitation.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2021	T2 2020	Variation (en %)	Cumul 2021	Cumul 2020	Variation (en %)
Charges d'exploitation	2 391	2 327	2,8	4 520	4 626	(2,3)
<i>Ajustements :</i>						
Rémunération fondée sur des actions	(219)	(257)	(14,8)	(385)	(505)	(23,8)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(1 312)	(794)	65,2	(2 628)	(1 575)	66,9
BAIIA ajusté¹⁾	(860)	(1 276)	(32,6)	(1 507)	(2 546)	(40,8)

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées. La diminution des charges d'exploitation est attribuable à la baisse des coûts d'exploitation. La hausse des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées s'explique par l'augmentation du cours de l'action et aux attributions additionnelles.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 1 et 5.

Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 70,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 à 64,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Au troisième trimestre de 2019, les produits du secteur Siège social venaient des activités d'exploitation de l'hôtel acquis dans le cadre de l'acquisition de Newfoundland Capital Corporation Inc. (« NCC ») et cédé au cours du même trimestre. L'augmentation au premier trimestre de 2020, la diminution au deuxième trimestre de 2020 et l'augmentation au troisième trimestre de 2020 s'expliquent d'abord et avant tout par le caractère saisonnier normal des activités dans le secteur Radio. La diminution au quatrième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021 s'explique par l'incidence de la pandémie de COVID-19. L'augmentation au deuxième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire constatées dans le secteur Radio à mesure que les provinces ont commencé à lever les restrictions visant les activités sociales et économiques, et à l'augmentation des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

Le BAIIA ajusté¹⁾ a progressé au cours des huit derniers trimestres, passant de 27,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 à 31,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021. Cette hausse est principalement attribuable à l'intégration fructueuse des acquisitions et à la croissance interne, dont les nouveaux contrats. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2019 découle essentiellement du caractère saisonnier normal des activités du secteur Radio et de la contrepassation de certaines charges à payer, ce qui a contribué positivement au BAIIA ajusté¹⁾ du secteur Radio au troisième trimestre de 2019. La hausse au premier trimestre de 2020, la baisse au deuxième trimestre de 2020 et la hausse au troisième trimestre 2020 sont attribuables principalement au caractère saisonnier normal des activités dans le secteur Radio. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021 découle essentiellement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio, atténuée par la SSUC et par la baisse des coûts d'exploitation au premier trimestre de 2021. L'augmentation au deuxième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire constatées dans le secteur Radio à mesure que les provinces ont commencé à lever les restrictions visant les activités sociales et économiques, contrebalancées en partie par la hausse des coûts d'exploitation et la diminution des montants reçus en vertu la SSUC.

Le bénéfice net (la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant d'une perte nette de 18,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019 à un bénéfice net de 11,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021. La perte nette enregistrée au troisième trimestre de 2019 a trait à la charge se rapportant aux avantages tangibles exigés par le CRTC découlant de l'acquisition de NCC, à la hausse des intérêts et à l'augmentation des coûts d'acquisition, partiellement contrebalancées par la progression des résultats d'exploitation. L'augmentation enregistrée au quatrième trimestre de 2019 est attribuable à l'absence d'une charge se rapportant aux avantages tangibles exigés par le CRTC, à la baisse des coûts d'acquisition et à la radiation du solde à payer sur une acquisition, ayant été partiellement neutralisées par la hausse des impôts sur le résultat et par la baisse des résultats d'exploitation. Au premier trimestre de 2020, l'augmentation s'explique par la progression des résultats d'exploitation, la baisse des coûts d'acquisition et la diminution des pertes liées à l'évaluation du marché des instruments financiers dérivés, en partie neutralisées par l'absence de radiation du solde à payer sur une acquisition et la variation positive de la juste valeur des contreparties éventuelles. La diminution enregistrée au deuxième trimestre de 2020 est attribuable à la baisse des résultats d'exploitation, à l'augmentation des impôts sur le résultat de même qu'à la hausse des coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges, facteurs annulés en partie par la baisse des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la variation positive de la juste valeur des contreparties conditionnelles et la diminution des charges d'intérêts. Au troisième trimestre de 2020, l'augmentation s'explique par les profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la variation positive de la juste valeur des placements, la hausse des résultats d'exploitation et au profit de change, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais juridiques liés à l'entente de règlement avec Music Choice. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2020 est attribuable aux pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, à la perte de change, à la variation positive moindre de la juste valeur des placements et à la baisse des résultats d'exploitation, contrebalancées par une réduction des charges d'exploitation. Au premier trimestre de 2021, la hausse s'explique par la diminution des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché d'instruments financiers dérivés et par la comptabilisation d'un profit de change, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, l'augmentation de la charge d'impôts et la variation négative de la juste valeur des placements. Au deuxième trimestre de 2021, la hausse s'explique par la progression des résultats d'exploitation et la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, contrées en partie par la hausse des impôts sur le résultat et des frais juridiques.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 1 et 5.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018
Exercice	2021	2021	2020	2020	2020	2020	2019	2019
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	39 169	35 947	38 483	39 894	38 742	37 347	38 718	38 875
Radio	25 125	16 346	29 915	41 419	37 831	43 090	34 012	31 215
Siège social	—	—	—	—	—	—	—	682
Total des produits	64 294	52 293	68 398	81 313	76 573	80 437	72 730	70 772
Produits par région								
Canada	39 710	28 057	43 498	57 515	52 723	56 107	47 318	46 738
États-Unis	10 091	10 302	10 236	9 575	9 035	9 141	9 351	8 834
Autres pays	14 493	13 934	14 664	14 223	14 815	15 189	16 061	15 200
Total des produits	64 294	52 293	68 398	81 313	76 573	80 437	72 730	70 772
BAILA ajusté¹⁾	31 156	25 481	28 217	31 033	27 671	31 165	22 407	27 219
Bénéfice net (perte nette)	11 888	7 021	(8 486)	8 089	5 184	9 183	3 942	(18 053)
Bénéfice net (perte nette) par action – de base et dilué(e)	0,16	0,10	(0,11)	0,11	0,07	0,12	0,06	(0,26)
Bénéfice net ajusté¹⁾	16 311	13 509	10 095	16 710	12 416	16 687	14 725	12 396
Bénéfice net ajusté par action – de base et dilué ¹⁾	0,22	0,18	0,13	0,22	0,16	0,22	0,21	0,18
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	25 406	37 993	14 062	28 833	18 952	26 298	18 072	13 809
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	22 861	18 045	17 974	21 033	18 756	20 587	9 845	16 983
Dividende trimestriel	0,075	0,075	0,075	0,075	0,070	0,070	0,065	0,065

Note :

- 1) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 1 et, pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 5.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2019	2018
Exercice	2021	2021	2020	2020	2020	2020	2019	2019
Bénéfice net (perte nette)	11 888	7 021	(8 486)	8 089	5 184	9 183	3 942	(18 053)
Charges financières (produits financiers), montant net	2 774	4 601	33 463	(4 383)	6 362	7 380	2 259	7 208
Variation de la juste valeur des placements	461	892	(1 914)	(4 781)	(188)	333	336	(840)
Impôts	4 654	2 359	(4 165)	1 897	2 479	1 481	1 833	(6 117)
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 976	2 701	2 790	2 876	2 989	2 822	2 791	2 469
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 413	1 412	1 426	1 402	1 419	1 371	–	–
Amortissement d'immobilisations incorporelles	5 188	5 410	5 659	5 494	5 935	6 119	7 187	6 401
Rémunération fondée sur des actions	219	166	258	238	257	248	297	263
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	1 312	1 316	(1 507)	677	794	781	630	(147)
Avantages tangibles exigés par le CRTC	–	–	–	–	–	–	–	25 306
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	271	(397)	693	19 524	2 440	1 447	3 132	10 729
BALIA ajusté	31 156	25 481	28 217	31 033	27 671	31 165	22 407	27 219
Charges financières (produits financiers), montant net, compte non tenu des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(4 340)	(3 338)	(10 976)	(4 184)	(5 767)	(6 195)	739	(7 208)
Impôts	(4 654)	(2 359)	4 165	(1 897)	(2 479)	(1 481)	(1 833)	6 117
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(2 976)	(2 701)	(2 790)	(2 876)	(2 989)	(2 822)	(2 791)	(2 469)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 413)	(1 412)	(1 426)	(1 402)	(1 419)	(1 371)	–	–
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux avantages tangibles exigés par le CRTC, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	(1 462)	(2 162)	(7 095)	(3 964)	(2 601)	(2 609)	(3 797)	(11 263)
Bénéfice net ajusté	16 311	13 509	10 095	16 710	12 416	16 687	14 725	12 396

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2019	2018
Exercice	2021	2021	2020	2020	2020	2020	2019	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	25 406	37 993	14 062	28 833	18 952	26 298	18 072	13 809
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 209)	(703)	(2 153)	(1 479)	(1 459)	(1 613)	(1 935)	(1 972)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(212)	(258)	(463)	(495)	(292)	(519)	(669)	(1 272)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 671)	(1 552)	(1 534)	(1 286)	(1 559)	(1 523)	(1 742)	(1 827)
Intérêts payés	(2 912)	(3 687)	(3 819)	(4 150)	(4 493)	(4 980)	(4 441)	(4 649)
Remboursement d'obligations locatives	(1 443)	(1 214)	(1 180)	(1 295)	(1 303)	(1 095)	–	–
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	6 530	(11 412)	7 262	(17 702)	6 143	2 127	(1 890)	1 180
Perte (profit) non réalisée sur change	(1 899)	(725)	5 106	(917)	327	445	(682)	985
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	271	(397)	693	19 524	2 440	1 447	3 132	10 729
Flux de trésorerie disponibles ajustés	22 861	18 045	17 974	21 033	18 756	20 587	9 845	16 983

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2020 ET 2019

	3 mois		6 mois	
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2021	T2 2020	Cumul 2021	Cumul 2020
Activités d'exploitation	25 406	18 952	63 399	45 250
Activités de financement	(17 801)	(12 724)	(49 400)	(33 424)
Activités d'investissement	(3 092)	(4 460)	(5 605)	(8 115)
Variation nette de la trésorerie	4 513	1 768	8 394	3 711
Trésorerie – à l'ouverture de la période	6 393	6 616	2 512	4 673
Trésorerie – à la clôture de la période	10 906	8 384	10 906	8 384
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	22 861	18 756	40 906	39 343

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 25,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, en comparaison de 19,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. La hausse s'explique avant tout par la progression des résultats d'exploitation, l'augmentation du profit non réalisé sur change et la diminution des frais juridiques.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 63,4 millions de dollars pour le cumul 2021, en comparaison de 45,3 millions de dollars pour le cumul 2020. La hausse s'explique avant tout par la variation positive des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation, la diminution des frais juridiques et la réduction de la perte non réalisée sur change, facteurs contrés en partie par la régression des résultats d'exploitation.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 17,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, comparativement à 12,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Pour le cumul 2021, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 49,4 millions de dollars, comparativement à 33,4 millions de dollars pour le cumul 2020. Les augmentations se rapportent avant tout au remboursement accru de l'encours des facilités de crédit, atténué par la diminution du remboursement d'autres crédettes et la baisse des actions rachetées et des intérêts payés.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 3,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, comparativement à 4,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. La baisse découle surtout de la baisse des acquisitions d'entreprises.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 5,6 millions de dollars pour le cumul 2021, comparativement à 8,1 millions de dollars pour le cumul 2020. La baisse découle surtout de la baisse des acquisitions d'entreprises et du recul de l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au deuxième trimestre de 2021 se sont élevés à 22,9 millions de dollars, comparativement à 18,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Cette hausse est principalement attribuable à la progression des résultats d'exploitation et à la baisse des intérêts payés, partiellement contrebalancés par la hausse des impôts payés.

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés pour le cumul 2021 se sont élevés à 40,9 millions de dollars, comparativement à 39,3 millions de dollars pour le cumul 2020. Cette hausse est principalement attribuable à la diminution des intérêts payés et au recul de l'acquisition d'immobilisations corporelles, partiellement contrebalancés par la régression des résultats d'exploitation.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 1 et 5.

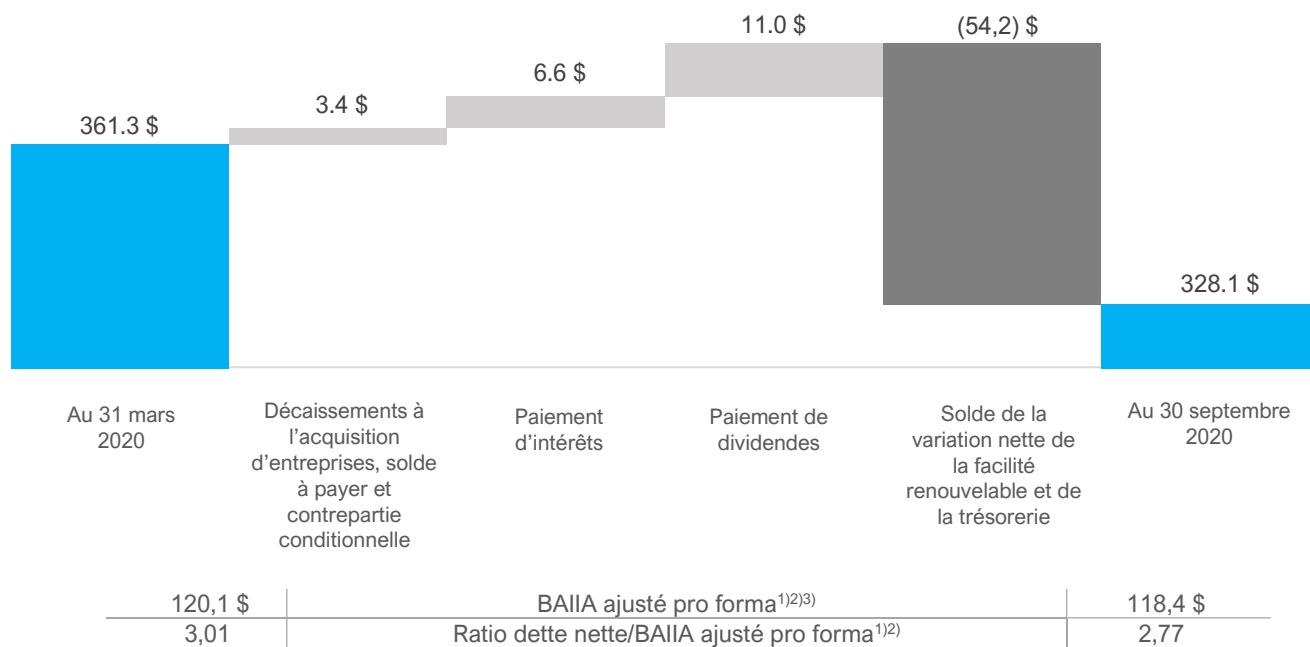
SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour le semestre clos le 30 septembre 2020 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2020	31 mars 2020	Variations	Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	63 546	73 216	(9 670) ▼	Calendrier des paiements par les clients et baisse des produits en raison de la pandémie de COVID-19
Immobilisations incorporelles	50 557	54 490	(3 933) ▼	Amortissement des immobilisations incorporelles, contré par les entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises et aux entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne
Goodwill	341 250	338 064	3 186 ▲	Acquisition de Marketing Sensorial México, contrebalancée en partie par l'incidence des écarts de change
Créditeurs et charges à payer	63 809	62 101	1 708 ▲	Calendrier des paiements aux fournisseurs
Autres passifs	85 326	81 281	4 045 ▲	Solde à payer et contrepartie conditionnelle à payer liés à l'acquisition de MSM, contrebalancés en partie par un paiement de contrepartie conditionnelle lié à l'acquisition de Yokee
Facilité de crédit	299 361	324 123	(24 762) ▼	Se reporter au graphique ci-après
Dette subordonnée	39 690	39 640	50 ▲	Amortissement des frais de financement différés

Le tableau qui suit résume l'incidence de la dette nette au cours du semestre clos le 30 septembre 2020, avec les ratios correspondants :

Variation de la dette nette¹⁾²⁾



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 1 et 5.

3) Le BAlIA ajusté pro forma est calculé selon le BAlIA ajusté sur les 12 derniers mois de la société (115,9 millions de dollars; 118,1 millions de dollars pour le T4 2020) en plus des synergies et du BAlIA ajusté sur une base pro forma pour les mois précédant les acquisitions qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats (2,5 millions de dollars; 2,0 millions de dollars pour le T4 2020). Voir les rubriques *Information prospective et Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 1 et, pour un rapprochement du BAlIA ajusté avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 5.

Litiges opposant la société à Music Choice

Le 3 février 2020, la société et Music Choice ont conclu et signé une entente de règlement qui met un terme définitif au litige des parties concernant les brevets aux États-Unis et qui règle complètement et définitivement la totalité des réclamations, des demandes reconventionnelles et des défenses présentées dans le cadre de ce litige. Le montant du règlement, soit 13,3 millions de dollars américains (17,2 millions de dollars à la date de règlement), sera payé en deux versements égaux. Le premier paiement a été versé à la date du règlement et le second le sera au plus tard le 15 février 2021. Les modalités du règlement n'ont pas d'incidence sur les services actuellement offerts par Stingray aux États-Unis, dont la prestation ne sera pas interrompue.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

Entre le 2 mai 2017 et le 10 mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l'avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo. Alors que les opposants et les sociétés de gestion collective attendent la décision de la Commission quant au montant des tarifs, au début de 2018, la Commission a publié une décision provisoire selon laquelle la répartition des paiements d'affiliation relatifs à la gamme de services de Stingray est raisonnable et appropriée et demandant aux parties de proposer des méthodes privilégiées pour la répartition. Les parties ont répondu à la demande de la Commission, les opposants ayant proposé une répartition fondée sur une approche par les coûts, selon des conseils d'experts indépendants. La Commission du droit d'auteur du Canada poursuit l'examen de la question et la société s'attend à ce qu'une décision soit rendue dans les 12 prochains mois selon l'expérience passée et la complexité des procédures.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières aux termes de sa convention de crédit, les licences de diffusion et les engagements liés aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2020.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel. Il n'y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l'importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2020.

Arrangements hors bilan

La société n'a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l'IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	31 octobre 2020	30 septembre 2020
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	54 828 045	55 060 245
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(48 976)	(44 987)
Actions à droit de vote subalterne variable	562 640	560 440
Actions à droit de vote multiple	17 941 498	17 941 498
	73 283 207	73 517 196
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	3 229 950	3 229 950

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours du premier semestre de l'exercice 2021, 14 035 options ont été exercées, 21 008 options ont fait l'objet d'une renonciation et 833 174 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d'acquisition fondés sur le nombre d'années de service, soit de 4 ans.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2020. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle de la société datée du 3 juin 2020. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2020, aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu.

Événements postérieurs à la clôture

Dividende

Le 4 novembre 2020, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2020 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2020.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

stingray.com

